



229491 - La création de pages web destinées à la prédication peut-elle être assimilée à une aumône courante?

question

La création de pages web , de forums , de groupes de discussion et la diffusion d'information, et la création de chaînes sur Youtube pour enregistrer des vidéos islamiques et les poster à d'autres chaînes de diffusion en boucle relève-t-elle de l'aumône courante ou pas?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

La création de pages de prédication et d'instruction sur le réseau Internet est une forme de diffusion du savoir utile. C'est un des moyens d'appeler les gens à Allah Très-haut. Les deux actes, à savoir la diffusion du savoir et l'appel à Allah très-haut, ne sont certes pas couverts par le concept aumône courante mais ils en partagent le mérite et la perpétuité de la récompense au-delà du décès de leurs auteurs, d'après l'information que nous avons reçue du Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui).

En effet, selon Abou Hourayrah, le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Quant un humain meurt, ses œuvres cessent à l'exception de trois: une aumône courante, un savoir utile et un enfant pieux qui prie pour lui.** (Rapporté par Mouslim,1631).

Selon lui encore le Messenger d'Allah (Bénédictio et salut soient sur lui) a dit: **Fait partie des bonnes actions qui profitent à une personne après son décès un savoir qu'elle aurait enseigné et diffusé, un enfant pieux qu'il aurait laissé derrière lui, un exemplaire du Coran qu'il aurait légué, une mosquée qu'il aurait construite , un auberge qu'il aurait destiné à l'accueil des voyageurs de passage, un cours d'eau qu'il aurait aménagé ou une aumône courante qu'il aurait effectuée au moment où il jouissait d'une bonne santé pour en bénéficier après sa mort.** (Rapporté par Ibn



Madjah (242) et jugé bon par al-Albani dans Sahih d'Ibn Madjah.

Enseigner le savoir c'est le diffuser par le biais de l'enseignement, la rédaction d'ouvrages ou leur recopie. A ce propos, as-Sanaani (Puisse Allah Très-haut lui accorder Sa miséricorde) dit: Enseigner le savoir englobe la rédaction d'ouvrages, l'enseignement, la transcription et le rétablissement d'ouvrages islamiques. Extrait d'at-Tanwiir, charh al-djami as-saghir (2/274). Il dit dans Souboul as-salaam (5/227): Cela englobe celui qui écrit sur un savoir utile ou le diffuse pour le préserver au profit de celui qui le transmet et s'en sert, ou celui qui transcrit un savoir utile fût-ce moyennant un salaire mais muni d'une bonne intention ou celui qui consacre des livres à l'usage public.

Créer des pages qui rassemblent les avis des ulémas et des extraits de leurs conférences , cours et consorts, est une manière de transcrire et diffuser le savoir.

Le superviseur des pages web remportera , s'il plaît à Allah, une récompense égale à celle remportée par tous ceux qui auront appliqué le contenu des pages en fait de bien et de bonne guidance.

Selon Abou Hourayrah, le Messenger d'Allah (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: Celui qui conduit à la bonne voie aura une récompense égale à celle remportée par ceux qui l'auront suivi. Celle attribuée à ceux-là n'en sera pas diminuée. Celui qui prêche une aberration aura commis un péché égal à celui de ceux qui l'auront suivi, sans que cela n'entraîne une diminution des péchés de ces derniers. (Rapporté par Mouslim, 2674).

L'imam an-Nawawi (Puisse Allah Très-haut lui accorder Sa miséricorde) dit: Le fait que celui qui conduit vers la bonne voie remporte une récompense égale à celle attribuée à tous ceux qui l'auront suivi et que celui qui prône une aberration commet un péché aussi énorme que l'ensemble des péchés commis par ceux qui l'auront suivi, s'applique au cas où le propagateur du bien ou du mal en serait l'initiateur ou pas et le cas où le bien en question consisterait dans l'apprentissage d'un enseignement, l'accomplissement d'un acte cultuel, l'instauration d'une règle de conduite ou d'autres choses. Extrait de charh Mouslim (16-226-227).

Le musulman qui s'active dans la création de ces pages doit s'attendre à jouir de l'immense grâce



d'Allah Très-haut, pourvu de s'armer d'une intention sincère et de vérifier le savoir qu'il diffuse et l'objet de sa prédication en vue de le débarrasser de toute déviance, de toute innovation et aberration. Il doit privilégier le savoir le plus utiles qui intéresse le plus grand nombre de gens.

An-Nawawi (Puisse Allah Très-haut lui accorder Sa miséricorde) dit: **Il convient de choisir le savoir le plus utile puis de passer au suivant.** Extrait de charh Mouslim (11/85).

Allah le sait mieux.